

11 mars 2013

# Lettre d'information n°4



**SNES POLYNESIE**

**BP 3694**

**98713 PAPEETE**

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

**Site**

[Http://snes.pf](http://snes.pf)

**Courriel**

[snespf@gmail.com](mailto:snespf@gmail.com)

## Le Congrès FSU

la Polynésie représentée par la Secrétaire Territoriale a renouvelé le mandat du congrès de Lille pour défendre la réforme alternative à l'ITR. Le Ministère de l'Outre-Mer veut bien reprendre le dialogue. Notre représentante est également intervenue en faveur d'une caisse de chômage en Polynésie.

Les autres objectifs de la FSU sont la hausse des salaires, les créations de postes, une autre réforme de l'éducation, les prises de position sur les problèmes de développement durable, de politique extérieure, d'environnement.

Une grande partie du congrès a été consacrée à l'avenir du syndicalisme et à l'action syndicale. Des rendez-vous ont déjà été pris pour peser sur les prochaines décisions.

Merci pour tous ceux et celles qui se sont mobilisés le 31 janvier.

La fin de la journée de carence a été actée mais pas de date pour le moment ; la FSU demande qu'il n'y ait plus de retraits sur salaires à partir de l'annonce de son abrogation. Les autres revendications n'ayant pas été entendues, une autre journée d'action **le samedi 6 avril** a déjà été portée par l'intersyndicale. L'indexation des salaires sur les prix est une forte revendication, ainsi qu'une réforme plus radicale des programmes, des services et de la formation initiale.

## Stagiaires

Les stagiaires vont pouvoir rester en Polynésie où ils seront gérés par le Vice-Rectorat. Nous ne savons toujours pas si un ESPE se mettra en place avec la Nouvelle Calédonie ou uniquement en Polynésie. Comme certaines académies, il y aura une année transitoire, mais nous réclamons que tous les stagiaires soient à 8h.

Pour le moment aucune décision officielle n'a été prise. On ignore encore si les contrats d'avenir seront mis en place en Polynésie.

Une audience au Vice-Recteur a été demandée depuis mi-janvier !!

## CIMM

Les demandes de CIMM pour les néo-titulaires en poste déjà depuis la rentrée 2010 ne sont toujours pas arrivées. L'an prochain ils devront partir en métropole car leur affectation en Polynésie se termine. Le MEN ne semble pas vouloir s'activer, la réponse du Vice-Recteur est évasive puisqu'il dit n'avoir aucune réponse non plus de son côté. Un représentant national a fait une demande à la DGRH.

## Mutations

Des CCP qui se sont déroulées dans le calme, mais comme il fallait s'y attendre, le blocage des collègues vient du Vice Rectorat qui a émis des avis favorables ou défavorables et a refusé 37 dossiers.

La DES a souvent suivi les avis même si elle n'y était pas obligée.

La plupart des avis défavorables ont été mis, soit pour des rapports d'inspection jugés moyens, soit contre un retour après trop d'années en outre-mer ou pas assez de temps en métropole sous l'argument « degré de formation ». Cela sous-entend, et a d'ailleurs été clairement dit à certains, que les résidents polynésiens sont incompétents, qu'ils devraient tous retourner faire un séjour en métropole !

11 mars 2013

# Lettre d'information n°4



**SNES POLYNESIE**

**BP 3694**

**98713 PAPEETE**

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

**Site**

[Http://snes.pf](http://snes.pf)

**Courriel**

[snespf@gmail.com](mailto:snespf@gmail.com)

Il n'y a pas eu de mutations internes après deux ans, pour les résidents comme pour les mis à disposition, sauf cas exceptionnels et dans « l'intérêt du service ». Cela gêne la mobilité du personnel et n'assure pas une meilleure continuité de service.

Les CDI ont été tous maintenus sur leur poste, sauf en anglais où les postes deviennent rares et sont donnés en priorité aux néo-titulaires. Il y a eu une réunion de travail sur les quelques CDI qu'il a fallu bouger. Pour l'anglais, rien n'est définitif et chacun ayant droit au réemploi sera au moins en poste à temps partiel. Pas de licenciement en vue pour l'instant.

## **Le quotidien dans nos établissements**

### **Notations administratives :**

Si les notations administratives font grincer des dents, n'oubliez pas d'intervenir auprès de votre chef d'établissement et de contester soit la note, soit l'appréciation. Un accord amiable en présence d'un représentant syndical est préférable, sauf s'il y a évidemment « incompatibilité d'humeur ».

### **Remplacements :**

Il demeure quelques problèmes de remplacements, que la DES a du mal à gérer, selon les disciplines surtout en physiques, en lettres modernes ou classiques, en mathématiques et que le Vice-rectorat refuse de payer car il n'a plus de postes budgétaires. La DES est intervenue auprès du ministère national pour résorber ce déficit.

### **Collège de Tipaerui :**

On constate trop de pressions sur les collègues au collège de Tipaerui ! Ce n'est pas acceptable. Les enseignants sont corvéables à merci et tout le monde ou presque laisse faire. Les quelques uns qui osent résister à la hiérarchie sont harcelés.

Le SNES dénonce ces pratiques et invitent les collègues à en faire autant.

### **Collège Henri Hiro :**

À Henri Hiro, la mutation volontaire du chef d'établissement ne va sans doute pas changer la scolarité mais on espère un peu plus d'humanité et de compréhension pour les collègues qui ne se reconnaissent plus dans leur métier. L'ambiance délétère entretenue par la Direction rend les collègues désabusés.

### **Collège de Tubuai :**

Des « pea-pea » au collège de Tubuai ont tourné à l'affrontement pour les collègues, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. Cela donne une atmosphère plombée au sein de l'établissement.

Des dérives sur Facebook (notation des profs) et sur Wikipedia (insultes sur collègues), non sanctionnées, alors qu'un rappel à la loi est indispensable.

Les violences, les insultes, les exclusions de cours non soutenues par les vies scolaires, les parents procéduriers et parfois violents, doivent alerter toute la communauté éducative et ne pas rester étouffés au sein de l'École. De nombreux conseils de discipline sont remis en cause au profit de commissions disciplinaires qui n'ont pas la même force de dissuasion.

**Avec le SNES restez informés et soutenus  
dans vos revendications**